

# orabant wallon 19

**Perwez** / Un projet social et didactique

## Des jardins partagés en bord de Gette

**I**l n'est pas question de dessiner un billard ici. Nous allons commencer par créer un sentier à travers la prairie. Puis, nous essayerons d'épuiser le sol en nitrates, parcelle par parcelle. Quand nous aurons transformé un premier morceau de terrain en zone didactique, nous trouverons, je l'espère, un relais auprès de la commune. »

Avec quelques collaborateurs, Olivier Guillite, le président de Natagora Hesbaye Ouest, avait retroussé ses manches, mardi, afin de défricher une parcelle de terrain de 42 ares mise par son propriétaire à la disposition de l'ASBL « Contrat de rivière Dyle-Gette ». Un terrain sis rue du Tour d'Eau, près de l'école communale, et s'étendant sur près de 200 mètres le long de la Gette.

« Le but de l'ASBL en mettant en place ce projet de jardins partagés est triple, explique Isabelle Delgoffe. Il s'agit de réaliser des jardins communautaires à vocation sociale privilégiant l'apprentissage aux cultures biologiques. De maintenir et de renforcer la biodiversité en bord de Gette avec l'aide des scientifiques de l'ASBL Natagora. Et de sensibiliser la population à la protection de l'environnement en recherchant la collaboration des écoles voisines. »

« Il faudra trouver un juste milieu entre l'espace sauvage près des berges, où deux mares pédagogiques seront aménagées, et les parties cultivables proches des habitations, explique Eric Vanderlinden, responsable de ces « Jardins solidaires ». Les six parcelles que nous avons découpées ont toutes trouvé une main verte. Des gens qui ne possèdent pas de jardin chez eux ou qui sont dans l'impossibilité de l'exploiter pour l'instant. »

« J'essaie d'appliquer ce que j'ai appris auprès de "Nature et Progrès", explique modestement Marie-Rose Lempereur, tout en passant le râteau entre ses plans de salades, de pommes de terre et de haricots. C'est plus agréable de travailler côte à côte et cela permet d'échanger nos connaissances. »

Si l'ASBL « Contrat de rivière » finance 75 % du projet, soit 1.650 euros par an pendant trois ans, le solde est apporté par la commune qui est également partenaire. C'est ainsi que l'ASBL « Accueil Temps Libre » a reçu une parcelle à des fins didactiques pour les enfants qu'elle occupe. Un peu de jardinage en attendant d'observer les grenouilles et les canards dans la mare voisine... ■

CHRISTIAN SONON